

	EXTRAIT DU REGISTRE D DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
---	--

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Monsieur Bertrand MALQUIER

Séance publique du LUNDI 29 JANVIER 2024 à 8h30	Date de convocation : 23 janvier 2024
--	---------------------------------------

Délibération	<table border="1"> <tr> <td>Membres en exercice :</td> <td style="text-align: center;">21</td> </tr> </table>	Membres en exercice :	21								
Membres en exercice :	21										
N°B2024_05	<table border="1"> <tr> <td>Votants :</td> <td style="text-align: center;">18</td> </tr> <tr> <td>Suffrages exprimés :</td> <td style="text-align: center;">18</td> </tr> <tr> <td>Pour :</td> <td style="text-align: center;">18</td> </tr> <tr> <td>Contre :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Abstention :</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> </table>	Votants :	18	Suffrages exprimés :	18	Pour :	18	Contre :	0	Abstention :	0
Votants :	18										
Suffrages exprimés :	18										
Pour :	18										
Contre :	0										
Abstention :	0										

SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel

PRESENTS : ALAUX Sylvie, ALVAREZ Jean-Michel, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, CESAR Jean-Paul, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, FABRE Alain, HERAS Guillaume, JAMMES Michel, LAPALU Christian, MALQUIER Bertrand, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : PY Michel

<p>EXCUSES : GOUIRY Catherine, PARRA Eric</p> <p>EXCUSES EN COURS DE SEANCE : PY Michel (jusqu'à la délibération B2024_08)</p>	<p>EXCUSES AVEC PROCURATION : BELART Xavier, HERNANDEZ Joël</p> <p>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :</p>
--	--

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Culture

OBJET : DEVELOPPEMENT CULTUREL – Convention de partenariat avec l'association Pyramid dans le cadre du Festival Région(s) en scène 2024

Le Grand Narbonne est membre du réseau Pyramid depuis 2017. Il s'agit d'une association qui fédère 54 structures de spectacle vivant en région Occitanie dont des théâtres labellisés, des salles de spectacles privées et publiques, des salles de musique, des festivals privés et publics qui œuvrent dans la programmation de spectacle vivant.

Cette association est l'une des 10 fédérations régionales du réseau national « Le chaînon manquant ». Le chaînon manquant, est quant à lui un réseau qui a + de 30 ans et qui regroupe + de 300 structures en France.

Chaque début d'année, Pyramid organise en Occitanie le festival Région(s) en scène. Il s'attache à proposer sur 4 jours de festival une sélection de 20 créations des compagnies et d'artistes de la Région. La programmation est collégiale et émane des professionnels du réseau.

Bien que l'évènement s'adresse dans un 1^{er} temps aux professionnels du spectacle, celui-ci est ouvert aux spectateurs. La particularité est que l'accès au spectacle est payant pour les professionnels et gratuit pour le public.

Véritable outil d'aménagement culturel du territoire, le réseau Pyramid a sollicité l'agglomération afin que le festival puisse être accueilli sur le territoire pour l'édition 2024 qui se déroulera du 9 au 12 janvier.

Plusieurs partenaires du territoire y participeront le Théâtre+Cinéma, la MJC, l'espace Léo Lagrange, Narbo Via.

La réalisation de cet évènement nécessite pour l'association Pyramid d'articuler des partenariats tant dans la mise à disposition d'espaces pour les représentations que le prêt de matériel technique, la mise à disposition de personnel ou la prise en charge de collation.

Outre le soutien financier octroyé par le Grand Narbonne, l'association Pyramid souhaite que le Grand Narbonne l'accompagne par la mise à disposition de l'auditorium du Patio des Arts, de personnel pour l'accueil des artistes, la prise en charge de collation et du buffet d'inauguration du festival qui se déroulera au Théâtre+Cinéma.

A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'association Pyramid pour la réalisation du festival Région(s) en scène,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.

Pièce jointe à la délibération :

Convention de partenariat

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en
Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Bertrand MALQUIER,



Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou www.telerecours.fr).